N° 81-595-MIF au catalogue — N° 056
ISSN : 1711-8328
ISBN : 978-0-662-07431-1

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Commerce des services culturels Guide des concepts et des méthodes

par Programme de la statistique de la culture

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382 Télécopieur : 1-613-951-9040

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostat@statcan.ca ou par téléphone entre 8h et 16h30 du lundi au vendredi aux :

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :	
Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757
Centre de renseignements de Statistique Canada :	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Renseignements pour accéder au produit

Le produit nº 81-595-MIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

2008-02977/

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation
Documents de recherche

Commerce des services culturels
Guide des concepts et des méthodes

Programme de la statistique de la culture
Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2007

N° 81-595-MIF2007056 au catalogue

Périodicité : hors-série

ISSN 1711-8328

ISBN 978-0-662-07431-1

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-MIE2007056).

Statistique Canada

Remerciements

La présente publication a vu le jour grâce à l'importante contribution de plusieurs personnes. Nous tenons à souligner la participation de Marla Waltman Daschko, dont la passion pour la culture a inspiré ma propre démarche. Nous voulons aussi remercier Judy Hosein et Jamie Carson pour leur apports au contenu de notre rapport et Art Ridgeway pour ses commentaires judicieux et ses suggestions des plus utiles.

Le parrainage du ministère du Patrimoine canadien a assuré la réalisation de notre projet. Les données estimées du commerce des services culturels ont été réunies par le personnel de la Division de la balance des paiements de Statistique Canada sous la direction de Denis Caron. Tous et chacun ont droit à notre reconnaissance pour leur travail soutenu et leur diligence.

Nous remercions tout particulièrement Danielle Baum et Alice Peters pour leur aide indispensable à la préparation du manuscrit en vue de la publication.

Enfin, les personnes suivant ont fourni une aide inestimable pour la production du présent document : Ferhana Ansari, François Lavoie, Jocelyne Lepage et Covy Robles.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Acronymes

BP	Balance des paiements
CCP	Classification centrale des produits
CESB	Classification élargie des services de la balance des paiements
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
PCH	Ministère du Patrimoine Canadien
SCIAN	Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SCN	Système de comptabilité nationale
SCNC	Système de comptabilité nationale du Canada
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Table des matières

Remerciements	4
Acronymes	5
1. Points saillants – ce qu'il vous faut savoir au départ	7
2. Qu'est-ce que la culture?	8
3. Qu'est-ce qu'un service?	9
4. Qu'est-ce qu'un service culturel?	11
5. Quelle est la pertinence des données du commerce des services culturels?	13
6. Comment le commerce des services est-il classifié?	14
7. Que mesure le commerce des services culturels?	15
8. Comment le commerce des services culturels est-il estimé?	16
– Sources des données	16
– Estimation des données	17
– Corrections	19
– Faiblesses des données	21
9. Quel est le degré de qualité des données?	22
10. Quel est le degré d'exactitude des statistiques culturelles?	23
11. À quelle fréquence et à quel moment les données des services culturels sont-elles diffusées?	25
12. De quelles manières peut-on accéder aux données du commerce des services?	26
13. Quel est le degré de cohérence des données du commerce des services culturels?	27
Annexes	29
Glossaire	45
Notes en fin de texte	49
Références	50
Index cumulatif	51

1. Points saillants – ce qu'il vous faut savoir au départ

- Le commerce des services culturels se mesure en fonction des concepts et des définitions énoncés dans le Cadre canadien pour les statistiques culturelles.
- Les données sur les opérations internationales de services sont estimées conformément aux cadres théoriques et méthodes du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC).
- L'unité d'observation de la culture est le produit tel qu'il est défini par la Classification centrale des produits. Nous mesurons la valeur des services échangés par le secteur culturel par rapport à la valeur définie dans le Cadre canadien.
- L'évaluation des opérations de services culturels repose sur les recettes (exportations) et les paiements (importations) déclarés par les entreprises et autres unités déclarantes actives au Canada.
- Les estimations sont en dollars canadiens non ajustés en fonction de l'inflation.
- L'année de référence est l'année civile.
- Généralement, les données sont présentées selon le genre de service ou de catégorie culturelle ou relativement au partenaire commercial.
- Les données sont disponibles au niveau géographique national (Canada). Les répartitions à l'échelle provinciale sont impossibles en raison du niveau de détail insuffisant des données originales.
- Les conclusions des analyses fondées sur les chiffres « genre de catégorie » ne s'appliquent pas automatiquement aux chiffres du « genre de service », une catégorie culturelle n'étant pas forcément compatible avec un genre de service de la balance des paiements.

2. Qu'est-ce que la culture?

Le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* définit la culture comme suit : « activité artistique créatrice et les biens et services produits par cette activité, et conservation du patrimoine humain »[1]. Ce cadre propose une méthode de mesure fondée sur des concepts tels les professions, les industries et les produits susceptibles de s'harmoniser aux systèmes statistiques normalisés[2] et aux systèmes de classification[3] en usage à Statistique Canada [4].

3. Qu'est-ce qu'un service?

On peut définir un service comme une *action* susceptible d'être achetée ou vendue. Par exemple, écrire un livre, annoncer un spectacle sur scène ou concevoir une salle de concert sont des services susceptibles d'être achetés. Le cas échéant, les services ou actions en cause sont des *services de rédaction, de publicité ou d'architecture (conception)*. Les services se distinguent donc des biens – un bien est un objet corporel que l'on peut acheter ou vendre, par exemple un livre ou une œuvre d'art originale.

Commerce international des biens par opposition aux services

[...] Il n'est pas toujours pratique de séparer le commerce des biens de celui des services [...]

Les services se distinguent des biens de diverses façons, notamment par le rapport immédiat qui s'établit entre le fournisseur et le consommateur. Nombre de services ne sont pas transférables, nécessitant la proximité entre le fournisseur et le consommateur. Par exemple, un service d'hôtellerie exige que l'hôtel se trouve à l'endroit où le client souhaite descendre, un service d'entretien des bureaux doit être fourni sur les lieux mêmes de l'entreprise, et une coupe de cheveux exige que le coiffeur et le client soient en présence l'un de l'autre. (Manuel de statistiques internationales, Nations Unies, 2002 :8).

En termes plus généraux, on peut considérer que les services impliquent une gamme étendue et complexe d'opérations visant des produits qui sont, par nature, généralement des biens incorporels ; et, du point de vue des opérations internationales,

> ... Les services sont des sorties hétérogènes produites sur commande : ils se traduisent typiquement par un changement de l'état des unités qui les consomment, changement obtenu par l'activité des producteurs à la demande des consommateurs. Au moment même où la production d'un service se termine, il doit être fourni au consommateur.
>
> Comme, par nature, la plupart des services ne sont pas échangés séparément de leur production, ces transactions exigent normalement la présence simultanée du producteur et du consommateur des services[5].

Par exemple, le commerce de gros et de détail, les télécommunications, les services professionnels, scientifiques et techniques, les arts, les spectacles et les loisirs, le transport et l'entreposage, l'information, la culture et l'hébergement sont des activités de service.

Les statistiques sur le commerce international des services sont traitées et diffusées par la Division de la balance des paiements de Statistique Canada. Cette division recueille une bonne partie des données sur les services commerciaux dans le cadre de son enquête exhaustive Opérations internationales de services commerciaux—BP-21S (enquête annuelle). Des statistiques canadiennes sur les services transfrontaliers sont produites pour plus de 25 catégories en fonction du cadre théorique et des classifications détaillées du *Manuel des statistiques du commerce international des services* des Nations Unies [6].

4. Qu'est-ce qu'un service *culturel?*

Le Cadre canadien pour les statistiques culturelles retient les activités suivantes dans la définition des services culturels : les services de créativité conceptuelle, les droits de propriété intellectuelle sur les produits culturels, l'expression artistique, les services de contenu et les services de conservation.

Un spectacle sur scène est peut-être l'exemple le plus illustratif de ce que l'on appelle un service de créativité conceptuelle. Les spectacles sur scène sont des biens incorporels que l'on peut acheter et vendre et qui impliquent une activité artistique créative. Les spectacles sur scène peuvent être des produits de demande finale (on paie pour assister au spectacle) ou des intrants intermédiaires (les services de production). Les pièces de théâtre ou les comédies musicales sont des exemples de spectacles sur scène.

Le cadre retient deux formes de droits de propriété intellectuelle – les *marques de commerce et les droits d'auteur.* Les *marques de commerce* concernent les services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des marques de commerce et des franchises, alors que les *droits d'auteur* concernent les services d'octroi de licences pour le droit d'utiliser des originaux d'œuvres des spectacles, littéraires et acoustiques. Ces droits impliquent un paiement unique ou une suite de paiements (souvent appelés redevances et droits de licence)[7]. Comme les droits sont des éléments d'actif incorporel, ils sont perçus et déclarés en tant que services. Il faut distinguer soigneusement la valeur des services de création ou d'exécution payés à forfait (p. ex. musiciens « improvisateurs » recevant un paiement forfaitaire unique) des services qui entraînent le paiement de redevances (p. ex. les paiements liés à la vente de disques compacts, les paiements liés à la diffusion dans le cadre d'une émission de radio, le paiement unique des droits cinématographiques relatifs à un roman, et ainsi de suite).

Les services d'expression artistique tels que la *radiodiffusion* sont des services de demande finale, même si aucun paiement n'est effectué directement entre le consommateur et le fournisseur. La radiodiffusion équivaut à la distribution à des consommateurs par voie électronique d'un spectacle sur scène ou d'un préenregistrement. Cette définition inclut les diffusions à la radio et à la télévision, qu'il s'agisse d'une radiodiffusion conventionnelle, par câble, par satellite ou sur le Web.

Les services de contenu ajoutent quelque chose à un produit culturel ou le modifient. On peut illustrer ce genre de produits intermédiaires par la grande catégorie de la *production et de la distribution de films.* Les services de production de films concernent toutes les activités ou tous les investissements engagés dans la réalisation d'un film, et comprennent les acteurs, l'équipe technique, le matériel, les frais de studio, le tournage en extérieur, les accessoires, les trucages, l'enregistrement des pistes sonores, le montage, la postproduction et le sous-titrage ou le doublage. La conception graphique de la page couverture d'un livre présente un autre exemple

de services de contenu. On trouvera à l'annexe A la liste complète des services culturels définis dans le Cadre canadien pour les statistiques culturelles.

Intrants intermédiaires et produits de demande finale

Pour mesurer le commerce des services culturels, on inclut les intrants intermédiaires et les produits de demande finale. Les intrants intermédiaires sont des biens ou des services utilisés par les entreprises pour la production d'autres biens et services. Par exemple, la production d'un livre suppose les services d'un écrivain/auteur (service de création littéraire). Le livre est édité par un éditeur (service d'édition) puis imprimé et relié (service d'impression et de reliure). Les produits de demande finale sont des biens et des services achetés en vue d'une consommation finale, tels les achats par les consommateurs ou par un gouvernement, les dépenses d'investissement et les achats par des non-résidents (exportations). Un film offre un exemple de service de demande finale.

Un résultat de l'inclusion des intrants intermédiaires et des produits de demande finale est que le même produit pourrait figurer à différents endroits dans les statistiques du commerce des services culturels. Prenons un film à grand succès produit par une société américaine, et supposons les opérations commerciales suivantes :

- un acteur canadien se rend aux États-Unis pour le tournage de quelques scènes (exportation de services d'interprétation);
- le tournage extérieur a lieu au Canada (exportation de services de réalisation);
- une société canadienne ajoute des trucages au moment du montage et de la postproduction (exportation de services de production);
- les bobines de film sont envoyées à des distributeurs canadiens pour la projection en salle (importation de biens ET importation de droits d'auteur)
- une entreprise canadienne obtient la licence de production du film sur DVD destiné au marché mondial (importation de droits d'auteur des États-Unis ET exportation de droits d'auteur dans le monde, ainsi qu'exportation de biens dans le monde);
- un détaillant canadien importe des vidéocassettes du film réalisé en Corée (importation de biens et importation de droits d'auteur);
- un télédiffuseur canadien obtient les droits de diffusion du producteur américain (importation de contenu de diffusion et importation de droits d'auteur).

5. Quelle est la pertinence des données du commerce des services culturels?

Le commerce des services culturels est à l'ordre du jour de plusieurs organisations bilatérales et multilatérales auxquelles le Canada participe, notamment l'Organisation mondiale du commerce, et il s'inscrit dans le cadre des pourparlers entourant la zone de libre-échange des Amériques. Les négociateurs canadiens et les autres responsables chargés de ces questions peuvent compter sur des données estimées et des analyses fiables du commerce dans le domaine culturel pour l'élaboration de positions de principe et de stratégies de négociation, de même que pour la préparation des causes et des exposés de la défense devant les tribunaux commerciaux, comme dans le cas des audiences sur les droits compensateurs.

Le Canada à l'OMC

Dans un différend notoire devant l'Organisation du commerce mondial en 1997, la principale question en litige concernait la réglementation canadienne sur les magazines à tirage dédoublé. Ces magazines sont des « périodiques dont le contenu rédactionnel est identique ou similaire à celui de périodiques publiés à l'étrange et ils contiennent une annonce destinée au marché canadien ».

Les magazines à tirage dédoublé peuvent être publiés à l'étranger et expédiés au Canada, ce qui implique que le contenu publicitaire visant le marché canadien est d'abord envoyé à l'étranger. Par ailleurs, le contenu rédactionnel peut être transmis au Canada, où les annonces sont insérées dans le magazine. La différence est que, dans le premier cas, nous importons des biens (les magazines) et exportons des services (le contenu publicitaire). Dans le second cas, nous importons des services (le contenu rédactionnel). Pour le consommateur final qui se présente au kiosque à journaux, il n'y a aucune différence entre les deux modèles, mais pour ce qui concerne les données sur le commerce, il y en a une.

De plus, la promotion de produits culturels d'exportation est l'objet de nombreux programmes fédéraux, provinciaux et locaux au Canada, notamment le programme Routes commerciales du ministère du Patrimoine canadien, d'Affaires étrangères Canada, de Commerce international Canada, du Fonds de développement des industries culturelles de la Banque de développement du Canada et du programme Marchés internationaux de Téléfilm Canada. Les décideurs doivent pouvoir compter sur des statistiques pertinentes et utilisables pour élaborer des initiatives stratégiques. Autre avantage, les statistiques et les analyses servent aux clients des industries, associations et groupes d'intérêt du secteur culturel pour l'évaluation des marchés d'exportation, de la concurrence étrangère et des enjeux et tendances du secteur. Les données de Statistique Canada sur le commerce dans le domaine culturel servent également aux analyses stratégiques du ministère du Patrimoine canadien et sont utilisées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans ses études internationales sur le secteur culturel.

6. Comment le commerce des services culturels est-il classifié?

L'unité d'observation pour la mesure des services culturels est le produit. Les services culturels sont regroupés en fonction du système de Classification centrale des produits (CCP – version 1.1) mis au point par les Nations Unies[8].

La CCP classe les produits (biens et services) en un système de catégories à la fois exhaustives et exclusives. Les produits sont réunis d'après leurs propriétés physiques ou leur nature intrinsèque (en ce qui a trait, notamment, aux matières brutes, au stade de production, aux prix, au marché ou à l'utilisateur visé), de même que d'après le principe du pays d'origine.

Le Programme de la statistique culturelle utilise la CCP pour produire des statistiques sur le commerce international des services culturels. En général, la CCP suit de près la définition des produits du SCNC, bien qu'elle fournisse des données moins détaillées que les autres classifications comme le Système harmonisé pour les statistiques sur le commerce international des produits de base. Les données sur le commerce des produits culturels sont regroupées selon les catégories de la CCP.

7. Que mesure le commerce des services culturels?

Les données sur les services culturels offrent des renseignements réunis en tableaux sur la valeur des importations et des exportations du commerce international des services du Canada.

Commerce international des services: quatre modes d'offre

Les normes internationales définissent quatre modes d'offre en ce qui a trait au commerce international des services :

Le mode 1 est celui de l'« offre transfrontalière » ; il s'applique quand le consommateur reste dans son pays tandis que les services franchissent les frontières nationales, le fournisseur se trouvant dans un autre pays. Par exemple, les services offerts par télécopieur, par téléphone, sur le Web, par la poste ou par messageries.

Le mode 2 est celui de la « consommation à l'étranger » ; il s'applique quand le consommateur se rend dans le pays du fournisseur et achète un service. Par exemple, les activités touristiques comme les visites dans les musées ou les traitements médicaux des non-résidents.

Le mode 3 est celui de la « présence commerciale » ; il s'applique quand des entreprises offrent des services dans différents pays par l'entremise de leurs sociétés étrangères affiliées. Par exemple, les cours dans une école de propriété étrangère ou les services médicaux prodigués dans un hôpital de propriété étrangère.

Le mode 4 est celui de la « présence de personnes naturelles » ; il s'applique quand le fournisseur se rend dans le pays du consommateur pour lui offrir ses services. Par exemple, les services de vérification des états financiers offerts par un vérificateur envoyé par une entreprise étrangère.

Les données estimées touchant les services culturels s'appliquent aux modes 1 et 4 seulement, car le commerce des services culturels est établi suivant des données estimées de la balance des paiements dans les services commerciaux seulement.

Le commerce des services internationaux consiste en échanges entre les résidents et les non-résidents. Les données sont réunies en catégories cadres, par genre de services commerciaux et par partenaire commercial.

8. Comment le commerce des services culturels est-il estimé?

Le commerce des services fait partie du système de comptabilité nationale du Canada depuis 1926[9]. Les premières données estimées du commerce des services culturels ont été produites par le Programme de la statistique culturelle en 2004 par suite de l'élaboration et de la mise en œuvre du *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*.

Sources des données

Les données sur le commerce international des services proviennent de la Division de la balance des paiements de Statistique Canada. La Division recueille une bonne partie des données détaillées sur les services dans le cadre de son enquête annuelle exhaustive sur les opérations internationales de services auprès de plus de 3 000 entreprises au Canada[10].

Pays de contrôle, lieu de résidence et commerce des sociétés étrangères affiliées

C'est le lieu de résidence et non le pays de contrôle (propriétaire) qui sert à déterminer si on a affaire à une activité de commerce international. Par exemple, si une entreprise canadienne a une filiale aux États-Unis, les biens et services vendus par la filiale ne sont pas considérés comme des exportations. En fait, si la filiale canadienne fournissait des services à des clients au Canada, ces services seraient considérés comme des importations.

Comme les services sont des biens incorporels, il faut normalement que le vendeur et l'acheteur soient présents à la transaction. En d'autres mots, les services tendent à être fournis « sur place ». Pour cette raison, de nombreuses entreprises établiront leurs sociétés affiliées dans le pays du marché cible pour pouvoir y faire commerce des services.

De temps à autre, cependant, il arrive souvent que les données recueillies par Statistique Canada reflètent les opérations internationales d'une société multinationale. En particulier, une telle éventualité peut se produire pour les sociétés de propriété canadienne actives au Canada et dans d'autres pays. Au moment de la mise en forme et de l'évaluation des données, il faut prendre soin de bien déterminer ces occurrences et d'isoler la partie de l'activité économique qui a lieu à l'intérieur du Canada.

Les opérations internationales de services sont une composante majeure du compte courant de la balance des paiements internationaux du Canada. Selon le cadre de la balance des paiements, les services sont regroupés en quatre grandes catégories : voyage, transport, services commerciaux et services gouvernementaux. Les comptes des services ainsi que les biens, les revenus d'investissement et les transferts courants composent le compte courant de la balance des paiements. Les données sur les services culturels sont fondées sur la composante des services commerciaux du compte courant de la balance des paiements.

Les données de la balance des paiements sont tirées de diverses sources :

Les données sur les services d'information, les redevances et les droits de licence sont tirées de l'enquête annuelle sur les opérations internationales de services, y compris les opérations des sociétés de gestion des droits d'auteur.

Les données sur la publicité et les services connexes proviennent de l'enquête annuelle sur les transactions internationales de services. Sont aussi incluses les projections repères des dépenses au Canada de bureaux de représentation des banques étrangères, de même que de bureaux de représentation de banques canadiennes établies dans d'autres pays.

Les données sur les services d'architecture et de génie proviennent de l'enquête annuelle sur les opérations internationales de services. Ces données sont complétées par des données supplémentaires sur certains services d'ingénierie, d'architecture et techniques dans le cadre d'une enquête de la Division des industries de service.

Les données sur divers services aux entreprises sont fondées sur l'enquête annuelle sur les opérations internationales de services.

Les données sur les services audiovisuels sont tirées des résultats des enquêtes annuelles de la Division des services et de la Division Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada, ce qui comprend les données des producteurs et des distributeurs de films depuis 1988. Les statistiques sont complétées par diverses sources et études provinciales.

Les données sur la radiodiffusion proviennent des données d'enquêtes de longue date obtenues annuellement auprès de la Division des services. Les données estimées des sports organisés et des arts d'interprétation proviennent des enquêtes repères sur les recettes et les paiements des principaux participants.

Les données sur le personnel des services culturels et récréatifs font l'objet de projections. À l'heure actuelle, la couverture est limitée aux données sur l'activité internationale des syndicats. Jusqu'à une époque récente, les données étaient estimées d'après les déclarations annuelles à Statistique Canada en vertu de la *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats* – cette loi ne couvre plus les syndicats[11].

Estimation des données

Les données estimées du commerce des services culturels sont fondées sur les données des recettes (exportations) et des paiements (importations) provenant des fichiers de microdonnées produites par la Division de la balance des paiements (DBP). D'un point de vue théorique, la DBP utilise le cadre du Système de comptabilité nationale pour produire les données sur les opérations internationales de services. Les données sont regroupées librement en fonction de la classification élargie des services de la balance des paiements (CESB) élaborée par l'OCDE et Eurostat en consultation avec le Fonds monétaire international[12].

Le programme de la Culture utilise le Cadre canadien pour les statistiques culturelles pour produire les données du commerce des services culturels. Les données sont regroupées selon la Classification centrale des produits (CCP) élaborée par les Nations Unies.

Comme les deux cadres théoriques sont substantiellement différents, il faut une base de données harmonisée pour mesurer et totaliser les données du commerce des services culturels. Les métadonnées appliquées aux fichiers de microdonnées de la Division de la balance des paiements constituent l'infrastructure de base pour la transformation des données du cadre de comptabilité nationale au cadre culturel. Les données de la balance des paiements sont transformées ici par un lien entre les deux cadres théoriques différents au moyen des codes de la CCP.

En pratique, la base de données est constituée de trois transformations de données distinctes : les catégories de la balance des paiements sont cartographiées par rapport aux catégories de la classification élargie des services de la balance des paiements (voir annexe G), puis les catégories de la classification élargie sont appliquées aux codes de la CCP (voir annexe H), et enfin, les codes de la CCP sont attribués aux catégories et aux sous-catégories particulières du cadre culturel (voir annexe A).

La mise en correspondance et les définitions des pays sont également précisées dans les métadonnées qui assurent une concordance appropriée entre les définitions des pays fournies par la Division de la balance des paiements et les définitions élaborées sous l'angle d'un cadre culturel. Celles-ci sont normalement cohérentes, mais il arrive que le programme Culture agrège les pays et les territoires normalement considérés séparément par la Division de la balance des paiements. Ces exceptions ont lieu lorsque les valeurs commerciales des territoires sont trop peu élevées, d'un point de vue culturel, pour faire l'objet d'une diffusion distincte.

Les données sur les services culturels réunies en tableaux sont extraites des éléments culturels du commerce des services à partir des opérations internationales de services commerciaux[13]. Comme les données ne sont pas disponibles au niveau de détail des codes de la CCP, les données de la CCP sont l'objet d'une approximation des données de la balance des paiements à l'aide d'une variable sectorielle complémentaire[14]. Cette opération se fait en deux étapes. La première consiste à attribuer chaque regroupement de données de la balance des paiements à un sous-ensemble de codes de la CCP. Un ensemble unique de codes sectoriels est attribué *a priori* à chaque code de la CCP. Les niveaux de chaque catégorie culturelle sont ensuite estimés au moyen de tableaux croisés des valeurs sectorielles par rapport aux regroupements appropriés de la balance des paiements.

Genre de service et genre d'industrie – une confusion fréquente

Étant donné qu'il existe une interrelation entre la classification des industries et la classification des produits, le terme « services » sert souvent à décrire un genre d'industrie par opposition à un genre de produit. Alors que l'expression « industries de services » est largement répandue et assez bien comprise, on est facilement amené à ne pas tenir compte du fait que ces industries produisent aussi des biens. De même, les industries qui produisent des biens produisent aussi des services. Par exemple, les éditeurs de magazines, classés dans le secteur des services, produisent des magazines. Parallèlement, les ateliers de reliure, classés dans le secteur de la fabrication, donc dans le secteur des biens, fournissent des services de reliure. Il est important de distinguer entre « genre de service » et « genre d'industrie » quand on utilise des données sur le commerce des services culturels. Nous ne mesurons pas les services des industries culturelles ; nous mesurons les services culturels par rapport à toutes les industries.

Par exemple, pour l'estimation des données sur les *services des agences de presse*, le cadre utilise deux codes de la CCP (84410 et 84420) liés à deux catégories culturelles – Écrits et ouvrages publiés, et Radiodiffusion. Les codes de la CCP pour les services des agences de presse sont appliqués à la catégorie « Services d'information » de la balance des paiements. Comme les données estimées de la balance des paiements des services d'information englobent un plus grand nombre de codes de la CCP qu'il n'y en a à l'intérieur du champ de la culture, seules les transactions associées aux services des agences de presse sont retenues pour ce regroupement particulier de la balance des paiements.

On dérive ensuite les données estimées pour chacune des catégories en y intégrant les données des industries auxquelles un code de la CCP a été attribué (voir l'annexe F). Dans le cas qui nous occupe, les codes du SCIAN qui associent les services des agences de presse (code CCP 84410) à la catégorie Écrits et ouvrages publiés sont les suivants : 323113, 323114, 323115, 323116, 323119, 323120, 414420, 451210, 511110, 511120, 511130 et 511190. Pour ce qui est de la catégorie Radiodiffusion, les codes d'industrie pertinents associés aux services d'agences de presse (CPC 84420) sont (SCIAN) 515110, 515120, 515210 et 517510.

Corrections

Pendant le traitement des données, on apporte des corrections aux données des opérations de services afin de produire une estimation plus précise de la culture que ce qu'il est possible de faire à partir des données de la balance des paiements. Cependant, les répercussions de ces corrections sur l'estimation des niveaux peuvent varier en fonction du genre de correction.

C'est ainsi que lorsqu'on transfert les données commerciales sont transformées à partir d'un cadre théorique de la balance des paiements à un cadre culturel, une partie des données de la balance des paiements que l'on ne peut affecter à des catégories culturelles particulières (principalement en raison du bas niveau de détail) sont affectées à une catégorie « sans affectation » dans les totalisations du commerce culturel. La décision de réaffecter des données de la portion sans affectation à des catégories plus significatives se prend en tenant compte de facteurs comme la principale activité de l'entreprise et les tendances historiques des données. Ce genre de correction tend à influer sur le code d'industrie de l'entreprise au lieu de constituer une correction pure et simple sur le niveau des données estimées.

D'autres genres de corrections consistent à coder les données à un niveau de détail plus élevé que celui présenté par la Division de la balance des paiements. Ces corrections ont une incidence sur la façon dont les données sont agrégées. Elles se font normalement en consultation avec la Division de la balance des paiements et ne modifient pas forcément le niveau des données estimées.

D'autres corrections servent à compenser les faiblesses des données, comme dans le cas des sous-dénombrements. Par exemple, en ce qui concerne l'estimation des services culturels, les données des importations sont normalement corrigées de manière à compenser les sous-dénombrements dans les services de publicité et d'architecture. Ces sous-dénombrements s'expliquent par le fait que les industries où les principaux clients – comme les détaillants généraux et les entreprises de construction – sont classés ne sont pas incluses dans le cadre culturel. Il s'ensuit que

les données estimées des exportations tendent à être plus exactes que les données estimées des importations pour ces deux catégories culturelles. Pour corriger cette situation, on applique un facteur de correction aux données des importations en fonction de leurs proportions d'enregistrements dans le champ d'observation pour les exportations et les importations.

On estime le facteur (ou le coefficient) de correction en calculant la proportion des enregistrements dans le champ d'observation en tant que pourcentage de tous les enregistrements de l'univers (dans le champ et hors du champ d'observation) des exportations et des importations. On calcule ce facteur séparément pour les exportations et les importations de chaque catégorie de la balance des paiements. Ensuite, on soustrait la proportion des importations de la proportion des exportations et on multiplie l'écart de pourcentage (le facteur de correction) par les valeurs des importations hors du champ d'observation pour chacune des catégories touchées. C'est ce qui donne la valeur de correction.

Les deux hypothèses de base du calcul des erreurs systématiques sont : (1) il y a sous-dénombrement des importations des services culturels, et (2) la proportion dans le champ de l'univers des importations est proportionnelle à la proportion dans le champ de l'univers des exportations pour chaque genre de service. Donc, pour corriger le sous-dénombrement, on accroît les données sur les importations selon l'écart entre les proportions des exportations et des importations, pour chacune des catégories culturelles. L'accroissement vient des données d'importations hors du champ de l'observation, et on le calcule séparément pour chaque catégorie culturelle.

Par exemple :

Pour tout genre de catégorie de la balance des paiements

La valeur des exportations dans le champ = 30

La valeur de l'univers des exportations (dans le champ + hors du champ d'observation = 100, d'où la proportion des exportations dans le champ de 30 %

La valeur des importations dans le champ = 20

La valeur de l'univers des importations (dans le champ + hors du champ d'observation = 100, d'où la proportion des importations dans le champ = 20 %

En résolvant les écarts, le facteur de correction devient alors 30 % - 20 % = 10 points de pourcentage.

On établit ensuite la valeur de la correction en appliquant le facteur de correction (10 % de la valeur hors champ) à la valeur des importations pour chaque genre de service.

Par exemple :

La valeur des importations des services de publicité = 20

La valeur de correction = 15 x 10 % = 1,5

La valeur corrigée des importations des services de publicité = 21,5

Selon ce genre de traitement, si la proportion des exportations est supérieure à celle des importations, la correction du sous-dénombrement des données sur les importations est justifiée. Toutefois, si la proportion des exportations est inférieure à celle des importations, le facteur de correction (et, au bout du compte, la valeur de correction) sera négatif – invalidant par conséquent l'hypothèse du sous-dénombrement. Le cas échéant, la valeur de correction est convertie en 0.

Les corrections de ce genre tendent à influer directement sur les données estimées finales. En moyenne, les corrections du compte de sous-dénombrement comptent pour jusqu'à 5 % des données estimées appliquées aux services de publicité et d'architecture combinés.

Faiblesses des données

Certaines entreprises au Canada définissent leurs produits en tant que « nouveaux médias », « médias numériques interactifs » ou « artisanat ». Ce secteur d'activité n'a pas été défini séparément dans le SCIAN et ne peut donc être mesuré en tant que catégories distinctes du cadre culturel. Cependant, les produits culturels fabriqués par les établissements du secteur des nouveaux médias ou de l'artisanat sont intégrés à ceux d'autres secteurs dans le cadre, notamment les établissements qui produisent des documents vidéo et audio et des images numériques ou du graphisme informatique, ou encore, les établissements du secteur des produits des arts visuels.

9. Quel est le degré de qualité des données?

Avant que les données sur le commerce international des services ne soient diffusées, la Division de la balance des paiements prend des mesures destinées à assurer la qualité des données estimées. Les données estimées au niveau agrégé du commerce international des services du Canada sont comparées aux données des années précédentes. De plus, la tendance des séries chronologiques est comparée à celle d'autres indicateurs connexes comme les statistiques de l'offre et de l'utilisation ainsi que les données du commerce international d'autres pays partenaires. Si des données au niveau agrégé semblent suspectes, on examine les éléments détaillés des résultats douteux à la recherche d'éventuelles erreurs d'entrée ou d'imputation erronée[15].

Le Programme de la statistique culturelle procède aussi à des évaluations de la qualité sous forme d'analyse des tendances historiques fondée sur le jugement d'experts en la matière. Cette méthode sert à repérer les anomalies des données sur le commerce des services pendant une période donnée. Ce processus de détection des erreurs se déroule à l'étape finale de l'agrégation des catégories de commerce des services culturels et se fait en deux temps.

D'abord, on procède à la validation des données. On veille à ce que les paramètres soient rigoureusement respectés et que l'ensemble des données produites soient à l'intérieur des limites acceptables. On vise aussi un objectif secondaire consistant à vérifier que les erreurs de traitement soient minimes à l'étape des données estimées finales. Par exemple, on peut recourir à un algorithme pour vérifier qu'il n'y a pas de duplication dans le fichier ou que certaines variables clés ne montrent que les valeurs attendues.

Ensuite, on engage un processus d'attestation. À cette étape, on observe les données sous l'angle de leur qualité et de la vraisemblance des données estimées. On dérive des indicateurs particuliers afin d'évaluer la qualité des totalisations, par exemple, d'une année à l'autre, la différence en pourcentage, ou le calcul des déplacements de parts du marché. Le cas échéant, on a également recours à des sources de données complémentaires à l'appui des analyses ou des principales constatations. Les taux de change publiés par la Banque du Canada sont un exemple de source de données complémentaires.

Si l'on détecte des erreurs, on engage un processus d'appariement des données avec celles de la Division de la balance des paiements pour s'assurer de la validité des données observées et, au besoin, les corriger.

10. Quel est le degré d'exactitude des statistiques du commerce de la culture?

Statistique Canada s'emploie activement à faire en sorte que les données administratives et d'enquête soient théoriquement adaptées à l'usage auquel elles sont destinées. Toutes les anomalies et les incohérences qui sont détectés, sont vérifiés avec la source d'information, et si nécessaire, les corrections sont apportées. D'ordinaire, les activités de détection des erreurs sont menées à l'étape de la saisie ou de la vérification des données du processus d'enquête. En ce qui concerne les données sur le commerce des services, c'est la Division de la balance des paiements de Statistique Canada qui applique les mesures de détection des erreurs (voir l'annexe G).

Les mesures de détection des erreurs impliquent des comparaisons avec les données des années précédentes ou un suivi des répondants dans les cas de questionnaires incomplets ou lorsque des données manquent relativement aux opérations de services. D'autres mesures de détection des erreurs consistent à comparer les totaux déclarés à la somme des éléments ou aux données d'autres sources aux fins de validation[16].

La qualité des données du commerce des produits culturels dépend de la qualité des sources de données sous-jacentes utilisées et de la façon dont ces sources sont combinées. Bien que la Division de la balance des paiements s'efforce d'appliquer des normes élevées tout au long du processus de collecte et de traitement des données, les données estimées qui en résultent sont inévitablement sujettes à un certain degré d'erreurs non dues à l'échantillonnage. Mentionnons les erreurs touchant le champ d'observation, les erreurs dans les réponses, les erreurs dues à la non-réponse et les erreurs de traitement.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage comprennent les erreurs de couverture, les erreurs reliées à la réponse, les erreurs reliées à la non-réponse et les erreurs reliées au traitement des données.

Les erreurs de couverture peuvent découler d'une liste incomplète et d'un sous-dénombrement de la population d'agents canadiens qui peuvent effectuer des importations et des exportations internationales de services. On tente de couvrir tous les échanges internationaux de services du Canada. Néanmoins, certains volets sont couverts plus exhaustivement que d'autres.

On estime que la couverture des entreprises ayant un grand volume de transactions internationales de services est bonne. La couverture des entreprises ayant un faible volume de transactions internationales de services, quant à elle, est moins bonne puisqu'il est difficile d'identifier ces unités. Il existe toutefois de nombreuses sources de données utilisées conjointement afin d'obtenir la couverture désirée.

La couverture des importations internationales de services par les ménages concerne principalement les voyages et les services connexes. On estime les achats que font les ménages de produits qui peuvent être transférés électroniquement par l'entremise d'Internet. La couverture des autres types d'importations internationales de services par les ménages est moins bonne.

On estime que la couverture des échanges internationaux de services par le gouvernement canadien est bonne. On estime que la couverture des échanges internationaux de services par les administrations provinciales et municipales n'est pas bonne, mais on croit que les valeurs manquantes sont petites. La couverture des dépenses des gouvernements non résidents relatives aux services produits au Canada n'est pas aussi bonne, particulièrement en ce qui a trait aux pays autres que les États-Unis.

Les erreurs de réponse peuvent être causées par la conception du questionnaire, par les caractéristiques d'une question, par l'incapacité ou la réticence du répondant à fournir la bonne information, par la mauvaise interprétation des questions ou par des problèmes de définition.

Les erreurs de non-réponse sont causées par les répondants qui refusent de répondre, qui sont incapables de répondre ou qui produisent leur déclaration trop tardivement. Dans ces cas, les données sont imputées. L'importance d'une erreur d'imputation diminue à mesure que le taux de réponse augmente. On essaie donc d'obtenir le taux de réponse le plus élevé possible.

Ces erreurs peuvent survenir à différentes étapes du traitement telles que la saisie, la vérification et la mise en tableau des données. Des mesures ont été prises pour tenter de réduire au minimum ces erreurs. L'entrée et la vérification des données sont faites en même temps en raison de la conception du chiffrier qui permet de déceler rapidement les erreurs. Les ratios historiques contribuent aussi à éliminer les valeurs aberrantes créées par l'entrée de données. La mise en tableau est automatisée afin d'éliminer l'erreur humaine.

11. À quelle fréquence et à quel moment les données du commerce des services culturels sont-elles diffusées?

La période de référence de l'enquête est l'année civile. C'est en 2004 qu'on a diffusé pour la première fois des données du commerce des services culturels, qui couvraient alors les années 1996 à 2002. Les données sur la culture dépendent de la disponibilité de données détaillées sur les services, selon le secteur et le partenaire commercial, diffusées par la Division de la balance des paiements environ 18 mois après la période de référence. Les données sur le commerce des services culturels sont diffusées environ deux ans après la période de référence.

12. De quelles manières peut-on accéder aux données du commerce des services culturels?

On peut avoir accès aux données du commerce des services culturels de diverses façons. Les données sont d'abord diffusées dans *Le Quotidien*, véhicule officiel de diffusion de Statistique Canada. Les tableaux de données sont publiés simultanément dans le *Guide de la statistique de la culture*, où ils sont offerts sans frais. Des totalisations personnalisées couvrant un éventail de variables sont également offertes selon le principe du recouvrement des coûts. Les champs de données qui peuvent être utilisés pour des extractions personnalisées comprennent : le genre d'industrie, le partenaire commercial, le bloc commercial. À l'occasion, des analyses des services culturels sont publiées dans *La culture en perspective*. On trouvera une liste des articles sur le commerce des produits culturels sur le site Web officiel de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.ca.

13. Quel est le degré de cohérence des données du commerce des services culturels?

Les données estimées du commerce des services culturels et du commerce des biens culturels sont fondées sur différentes sources de données. À cet égard, il n'est pas recommandé de les additionner. Il existe des différences entre les deux séries de données quant aux véhicules d'enquête utilisés (données administratives et données des déclarations des douanes *par opposition* aux données financières produites par les répondants), quant aux concepts (services *par opposition* aux biens), quant aux définitions (Classification centrale des produits *par opposition* à la Classification type des biens[17]), et quant aux évaluations (données des douanes *par opposition* aux données de la balance des paiements).

Les statistiques du commerce international des biens produites par Statistique Canada sont présentées par rapport à la balance des paiements ou aux douanes. Quelle est la différence ?

Les données des douanes impliquent l'utilisation des valeurs des opérations au point de sortie pour les exportations canadiennes et au point de la dernière expédition directe pour les importations canadiennes. Les valeurs des opérations comprennent les frais de transports et les frais connexes au point d'expédition directe (à l'exclusion du fret et des frais d'assurance). Les exportations comprennent le taux du fret intérieur au point de sortie du Canada.

Aux fins de la balance des paiements, les normes internationales stipulent que les biens doivent être enregistrés à leur valeur marchande à la frontière. Cela implique l'évaluation du taux du fret supplémentaire et les dépenses connexes au point de sortie. D'autres corrections sont également apportées pour la couverture, le choix du moment, le lieu de résidence et l'évaluation.

Il convient de souligner qu'en ce qui concerne les produits culturels des corrections sont apportées de manière à ce que l'on puisse saisir les petits envois postaux à destination du Canada, comme les abonnements à des magazines étrangers.

D'autre part, les données du commerce des services culturels sont compatibles avec les données de la Division de la balance des paiements pour l'ensemble du commerce des services au Canada. Elles sont également compatibles avec les normes internationales de mesure du commerce international des services.

UNESCO framework

Selon l'UNESCO, la culture englobe un large éventail de systèmes sociaux et économiques qui définissent une société – l'expression artistique créatrice, l'éducation, les styles de vie, les sports, la nature, l'environnement, le patrimoine, la préservation de la culture, les systèmes de valeurs et les croyances traditionnelles [1]. Statistique Canada utilise le cadre de l'UNESCO comme base. Toutefois, pour des raisons d'ordre pratique, seulement deux dimensions du cadre de l'UNESCO sont intégrées à la définition canadienne de la culture – l'expression artistique créatrice et la préservation du patrimoine humain. Le cadre de l'UNESCO englobe de nombreux champs qui sont considérés comme distincts dans le système statistique national du Canada. Par exemple, le cadre de l'UNESCO comprend une dimension ethnoculturelle. Au Canada, les données de ce genre sont normalement regroupées avec les statistiques de la démographie et de l'immigration et ne peuvent donc pas être délimitées facilement dans le contexte de la culture.

[1] Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico, 26 juillet – 6 août 1982.

Annexe A

Index sur les services culturels

Selon la définition des codes de la Classification Centrale des Produits (CCP) Version 1.1

	Type		Caractère		
	Intrant intermédiaire	Demande finale	Primaire	Secondaire	CCP
Écrits et oeuvres publiées					
Livres					
Services d'auteurs, de compositeurs, de sculpteurs et d'autres artistes, sauf les professionnels du spectacle	✓		✓		96320
Journaux et périodiques					
Services d'auteurs, de compositeurs, de sculpteurs et d'autres artistes, sauf les professionnels du spectacle	✓		✓		96320
Autres documents imprimés					
Services d'auteurs, de compositeurs, de sculpteurs et d'autres artistes, sauf les professionnels du spectacle	✓		✓		96320
Services d'édition					
Services d'agence de presse aux journaux et aux périodiques	✓		✓		84410
Services de cartographie	✓		✓		83540
Services de traduction et d'interprétation	✓			✓	83910
Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'oeuvres des spectacles, littéraires et acoustiques	✓			✓	73320
Services d'octoi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	✓			✓	73340
Services d'édition pour le compte de tiers		✓	✓		89110
Film et video					
Film					
Services de production de films cinématographiques, des bandes vidéos et des émissions de télévision	✓		✓		96121
Services techniques d'appui à la production d'oeuvres audiovisuelles	✓		✓		96130
Services de distribution de films cinématographiques, de bandes vidéo et d'émissions de télévision	✓		✓		96141
Services de post-production de films et de programmes audiovisuelles	✓		✓		96142
Autres services annexes à la production de films et de programmes de télévision ou de radio	✓		✓		96149
Services de projection de films cinématographiques et de bandes vidéo		✓	✓		96150
Services de location de bandes vidéo	✓			✓	73220
Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'oeuvres des spectacles, littéraires et acoustiques	✓		✓		73320
Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	✓		✓		73340
Services d'artistes de professionnels du spectacle	✓		✓		96310
Services d'auteurs, de compositeurs, de sculpteurs et d'autres artistes, sauf les professionnels du spectacle	✓		✓		96320
Services de fournitures d'autres personnels	✓			✓	85129

Index sur les services culturels (suite)

Selon la définition des codes de la Classification Centrale des Produits (CCP) Version 1.1

	Type		Caractère		
	Intrant intermédiaire	Demande finale	Primaire	Secondaire	CCP
Radiodiffusion					
Services de production de films et de programmes de télévision (en partie)	✓		✓		96121
Services de production de radio	✓		✓		96122
Services techniques d'appui à la production d'oeuvres audiovisuelles	✓		✓		96130
Services de distribution de films, et de programmes de télévision (en partie)	✓		✓		96141
Services de post-production de films et de programmes audiovisuels (en partie)	✓		✓		96142
Autres services annexes à la production de films et de programmes de télévision ou de radio (en partie)	✓		✓		96149
Services de transmission et de programmation audiovisuelle		✓	✓		96160
Services d'agences de presse (médias audiovisuels)	✓		✓		84420
Services de professionnels du spectacle	✓		✓		96310
Services d'auteurs, de compositeurs, de sculpteurs et d'autres artistes, sauf les professionnels du spectacle	✓		✓		96320
Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'oeuvres des spectacles, littéraires et acoustiques	✓		✓		73320
Services d'octoi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	✓		✓		73340
Enregistrements sonores et édition musicale					
Enregistrements sonores					
Services d'enregistrement sonore	✓		✓		96111
Services de post-production audio	✓		✓		96112
Musique imprimée					
Services de professionnels du spectacle	✓		✓		96310
Services d'auteurs, de compositeurs, de sculpteurs et d'autres artistes, sauf les professionnels du spectacle	✓		✓		96320
Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'oeuvres des spectacles, littéraires et acoustiques	✓		✓		73320
Services d'octoi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	✓		✓		73340
Spectacles sur scène					
Services de promotion et d'organisation de spectacles sur scène		✓	✓		96210
Services de production et de présentation de spectacles sur scène		✓	✓		96220
Services d'exploitation d'installations de spectacles sur scène		✓	✓		96230
Autres services annexes aux spectacle sur scène		✓	✓		96290
Services de professionnels du spectacles		✓	✓		96310
Services d'auteurs, de compositeurs, de sculpteurs et d'autres artistes, sauf les professionnels du spectacle		✓	✓		96320
Architecture					
Services d'établissement de plans d'architecture et d'administration	✓			✓	83212
Design					
Services d'architecture intérieur	✓			✓	83410
Autres services de design spécialisé	✓			✓	83490

Index sur les services culturels (fin)

Selon la définition des codes de la Classification Centrale des Produits (CCP) Version 1.1

	Type		Caractère		
	Intrant intermédiaire	Demande finale	Primaire	Secondaire	CCP
Publicité					
Services de planification, de création et de placement en publicité	✓		✓		83610
Services d'auteurs, de compositeurs, de sculpteurs et d'autres artistes, sauf les professionnels du spectacle	✓			✓	96320
Festivals					
Services de promotion et d'organisation de spectacles (en partie)		✓	✓		96210
Services d'auteurs, de compositeurs, de sculpteurs et d'autres artistes, sauf les professionnels du spectacle (en partie)		✓	✓		96220
Autres services pour les arts de la scène et les spectacles en direct (en partie)		✓	✓		96290
Services pour les artistes de la scène (en partie)	✓		✓		9631
Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'oeuvres des spectacles, littéraires et acoustiques	✓		✓		73320
Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	✓		✓		73340
Patrimoine					
Services des musés sauf pour les sites et les monuments historiques		✓	✓		96411
Services de conservation des lieux et des monuments historiques		✓	✓		96412
Services de jardins botaniques et zoologiques		✓	✓		96421
Services des réserves naturelles, y compris les services de conservation de la faune		✓	✓		96422
Services d'auteurs, de compositeurs, de sculpteurs et d'autres artistes, notamment services de restauration d'oeuvres d'art, sauf les professionnels du spectacle	✓		✓		96320
Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	✓		✓		73340
Bibliothèques et archives					
Services de bibliothèques		✓	✓		84510
Services d'archives		✓	✓		84520
Photographie					
Services de portraits photographiques	✓			✓	83811
Services de photographiques publicitaires et services connexes	✓			✓	83812
Services de photo d'actualité	✓			✓	83813
Services de photographiques spécialisés	✓			✓	83814
Services spécialisés de prises de vues photographiques	✓			✓	83815
Autres services photographiques	✓			✓	83819
Services de traitment photographique	✓			✓	83820
Services éducatifs					
Écoles de beaux-arts – Services d'enseignement technique et professionnel postsecondaire	✓			✓	9231
Écoles de beaux-arts – Services d'enseignement universitaire ou non universitaire supérieur	✓			✓	9239

Annexe B

Les catégories de Balance des paiements internationaux

- Services de communications
- Services de construction
- Services d'assurance
  - Assurance directe, vie et non-vie
  - Réassurance, vie
  - Réassurance, non-vie
  - Commissions de réassurance
- Autres services financiers
- Services informatiques et d'information
  - Services informatiques
  - Services d'information
- Frais de redevances et des licences
  - Brevets et dessins industriels
  - Marques de commerce
  - Franchises
  - Droits d'auteur et droits connexes
  - Redevances de logiciels et autres redevances
- Commissions non-financières
- Location de matériel
- Services de gestion
  - Services juridiques
  - Autres services de gestion
- Publicité et services connexes
- Recherche et développement
- Services d'architecture, de génie et autres services techniques
  - Services d'architecture et de génie
  - Autres services techniques
- Services divers aux entreprises
  - Services commerciaux divers
  - Outillages et autres services divers
- Services audio-visuels
- Services personnels, culturels et de loisirs

Statistique Canada – N° 81-595-MIF2007056 au catalogue

Annexe C

Services commerciaux utilisé pour créer les categories culturels

Code	Type de service
31	Services d'information
35	Marques de commerce
38	Droits d'auteur
62	Publicité
68	Services d'architecture
85	Services commerciaux
87	Radiodiffusion
88	Film
90	Spectacles sur scène
91	Autres audiovisuels
98	Autres services personnels, culturels et de loisirs

Annexe D

Le secteur culturel

Défini selon les codes SCIAN

Écrits et œuvres publiées

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	51111 Éditeurs de journaux 51112 Éditeurs de périodiques 51113 Éditeurs de livres 51119 Autres éditeurs 51611 Édition, radiodiffusion et télédiffusion par internet	323113 Sérigraphie commerciale 323114 Impression instantanée 323115 Impression numérique 323119 Autres activités d'impression 32312 Activités de soutien à l'impression Cette industrie comprend les établissements engagés d'abord dans des services de soutien aux imprimeurs commerciaux, par exemple la prépresse et le travail de reliure	41442 Grossistes en livres, en périodiques et en journaux 45121 Librairies et marchands de journaux	61161 Écoles des beaux-arts 71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques 81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Film et vidéo

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	51211 Production de films et de vidéos	33461 Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques 51219 Post-production et autres industries du film et de vidéo	41445 Distributeurs en vidéocassettes 45122 Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques 51212 Distribution de films et de vidéos 51213 Présentation de films et de vidéos 53223 Location de bandes et de vidéocassettes	61161 Écoles des beaux-arts 71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques 81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Radiotélédiffusion

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	51511 Radiodiffusion 51512 Télédiffusion 5152 Télévision payante et spécialisée 51611 Édition, radiodiffusion et télédiffusion par internet		51511 Radiodiffusion 51512 Télédiffusion 5175 Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision	61161 Écoles des beaux-arts 71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques 81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Remarque : Les établissements de la radio et de la télévision font de la production et de la distribution.

Le secteur culturel (suite)

Enregistrements sonores et édition musicale

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71113 Formations musicales et musiciens	51221 Production d'enregistrements sonores	33461 Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques	41444 Grossistes en enregistrements sonores	45114 Magasins d'instruments et de fournitures de musique
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	51222 Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée	51222 Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée	45122 Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques	61661 Écoles des beaux-arts
	51224 Studios d'enregistrement sonore	51223 Éditeurs de musique	51222 Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée	71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques
	7113 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires			81321 Fondations et organismes de charité
				81331 Organismes d'action sociale
				8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Arts de la scène

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71113 Formations musicales et musiciens	71111 Compagnies de théâtre (y compris compagnies de comédie musicale et d'opéra) et cafés-théâtres		711321 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques, sans installations	45114 Magasins d'instruments et de fournitures de musique
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	71112 Compagnies de danse			61161 Écoles des beaux-arts
	71119 Autres compagnies d'arts d'interprétation (y compris spectacles de magie, patinage artistique, cirques, théâtre de marionnettes, spectacles de mime)			71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques
	711311 Exploitants de théâtres et autres diffuseurs d'événements artistiques avec installations			81321 Fondations et organismes de charité
				81331 Organismes d'action sociale
				8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Arts visuels (œuvres originales)

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants			45392 Marchands d'œuvres d'art – vente au détail d'œuvres originales en art visuel	61161 Écoles des beaux-arts
				81321 Fondations et organismes de charité
				81331 Organismes d'action sociale
				8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Le secteur culturel (suite)

Arts visuels – autres (secondaire)

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	32711 Fabrication de poteries, d'articles en céramique et d'appareils sanitaires Y compris les organismes qui font la production en masse de plaques de collection (e.g. Bradford Exchange, Franklin Mint), et les figurines, statues et statuettes en porcelaine, en céramique, en bois, en métal, et en plastique.	323113 Sérigraphie commerciale Y compris les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des biens d'art visuel produits en série.	45392 Marchands d'œuvres d'art - Vente au détail d'œuvres originales en art visuel	61161 Écoles des beaux-arts 81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Architecture (secondaire)

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
54131 Services d'architecture 54132 Services d'architecture paysagère				81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Photographie

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
54192 Services photographiques	812921 Laboratoires de développement et de tirage de photos (sauf le service en une heure)		45392 Marchands d'œuvres d'art – Vente au détail d'œuvres originales en art visuel	61161 Écoles des beaux-arts 81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Design (secondaire)

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
54141 Services de design d'intérieur 54142 Services de design industriel 54143 Services de design graphique 54149 Autres services spécialisés de design				

Le secteur culturel (fin)

Publicité (secondaire)

Création[2]	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
54143 – Services de design graphique 541899 – Tous les autres services liés à la publicité	54181 Agences de publicité 54185 Publicité par affichage 54186 Publipostage 541891 Distributeurs de publicité par l'objet		54183 Agences d'achat de médias 54184 Représentants de médias 54187 Services de distribution de matériel publicitaire 541899 Tous les autres services liés à la publicité	

Festivals

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
7111 Compagnies d'arts d'interprétation 71113 Formations musicales et musiciens	711322 Festivals, sans installations			81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Patrimoine

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
	71211 Musées 71212 Lieux historiques et d'intérêt patrimonial 71213 Jardins zoologiques et botaniques 71219 Autres établissements du patrimoine			81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Autres services d'information

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
51911 Agences de presse	519121 Bibliothèques 519122 Archives			81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

1. L'extrant culturel de cette industrie – le design – est un intrant intermédiaire d'un extrant non culturel. Il ne convient donc pas d'indiquer des services de production, de fabrication, de distribution et de soutien.
2. Un certain nombre d'industries dans la production ont également des activités de création, notamment les agences de publicité, la publicité postale et la publicité par grande annonce.

Annexe E

Classification Centrale des Produits contre le SCIAN

Catégories de cadre culturelle	Sous-catégorie	Code de produit CCP 1.1	Description de produit selon le CCP version 1.0	SCIAN2002
Publicité		83610	Services de conception de campagnes publicitaires	541430, 541810, 541830, 541840, 541850, 541860, 541870, 541891, 541899
		96320	Services fournis par les auteurs, compositeurs, sculpteurs et autres artistes	541430, 541810, 541830, 541840, 541850, 541860, 541870, 541891, 541899
Architecture		83212	Services d'établissement de plans d'architecture et d'administration des contrats	
Radiodiffusion	Vidéo	84420	Services d'agences de presse (médias audiovisuels)	515110, 515120, 515210, 517510
	Vidéo	73320	Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'oeuvres des spectacles, littéraires et acoustiques	515110, 515120, 515210, 517510
	Vidéo	73340	Services d'octoi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	515110, 515120, 515210, 517510
	Vidéo	96121	Services de production de films et de programmes de télévision	515110, 515120, 515210, 516110, 517510, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Vidéo	96122	Services de production de programmes de radio	515110, 515120, 515210, 516110, 517510, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Vidéo	96130	Services techniques d'appui à la production d'oeuvres audiovisuelles	515110, 515120, 515210, 516110, 517510, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Vidéo	96141	Services de distribution de films et de programmes de télévision	515110, 515120, 515210, 516110, 517510, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Vidéo	96142	Services de post-production de films et de programmes audiovisuels	515110, 515120, 515210, 516110, 517510, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Vidéo	96149	Autres services annexes à la production de films et de programmes de télévision ou de radio	515110, 515120, 515210, 516110, 517510, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Vidéo	96160	Services de transmission et de programmation audiovisuelle	515110, 515120, 515210, 516110, 517510, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Vidéo	96310	Services de professionnels du spectacle	515110, 515120, 515210, 517510
	Vidéo	96320	Services fournis par les auteurs, compositeurs, sculpteurs et autres artistes	515110, 515120, 515210, 517510
Design		83410	Services d'architecture intérieure	541410, 541420, 541430, 541490
		83490	Services de conception de modèles	541410, 541420, 541430, 541490
Festivals		73320	Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'oeuvres des spectacles, littéraires et acoustiques	711111, 711112, 711120, 711190
		73340	Services d'octoi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	711111, 711112, 711120, 711190

Classification Centrale des Produits contre le SCIAN (suite)

Catégories de cadre culturelle	Sous-catégoire	Code de produit CCP 1.1	Description de produit selon le CCP version 1.0	SCIAN2002
Film et vidéo	Film	73320	Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'oeuvres des spectacles, littéraires et acoustiques	414450, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230
	Film	73340	Services d'octoi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	414450, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230
	Film	85129	Services de fourniture d'autres personnels	334610, 414450, 451220, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230
	Film	96121	Services de production de films et de programmes de télévision	334610, 414450, 451220, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Film	96131	Services techniques d'appui à la production d'oeuvres audiovisuelles	334610, 414450, 451220, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Film	96141	Services de distribution de films et de programmes de télévision	334610, 414450, 451220, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Film	96142	Services de post-production de films et de programmes audiovisuels	334610, 414450, 451220, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Film	96149	Autres services annexes à la production de films et de programmes de télévision ou de radio	334610, 414450, 451220, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Film	96151	Services de projection de films cinématographiques	334610, 414450, 451220, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Film	96152	Services de projection de bandes vidéo	334610, 414450, 451220, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Film	73220	Services de location de bandes vidéo	334610, 414450, 451220, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230, 611610, 711410, 711510, 813210, 813310, 813910, 813920, 813930, 813940, 813990
	Film	96310	Services de professionnels du spectacle	414450, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230
	Film	96320	Services de post-production audio	414450, 512110, 512120, 512130, 512190, 532230
Patrimoine		73340	Services d'octoi des licences pour le droit des marques de fabrique et des franchises	712111, 712119, 712120, 712130, 712190
		96320	Services fournis par les auteurs, compositeurs, sculpteurs et autres artistes	712111, 712119, 712120, 712130, 712190
		96411	Services des musées	712190
		96412	Services des sites et monuments historiques	712111, 712119, 712120, 712130, 712190
		96421	Services de jardins botaniques et zoologiques	712111, 712119, 712120, 712130, 712190
		96422	Services des réserves naturelles	712111, 712119, 712120, 712130, 712190
Bibliothèques et archives		84510	Services de bibliothèques	
		84520	Services d'archives	519110, 519121, 519122

Classification Centrale des Produits contre le SCIAN (fin)

Catégories de cadre culturelle	Sous-catégorie	Code de produit CCP 1.1	Description de produit selon le CCP version 1.0	SCIAN2002
Spectacles sur scène		96320	Services fournis par les auteurs, compositeurs, sculpteurs et autres artistes	711111, 711112, 711120, 711190
Photographie		83811	Services de portraits photographiques	453920, 541920, 812921
		83812	Services photographiques publicitaires	453920, 541920, 812921
		83813	Services de photos d'actualité	453920, 541920, 812921
		83814	Services spécialisés de prises de vues photographiques	453920, 541920, 812921
		83815	Services de restauration, de copie et de retouche de photographies	453920, 541920, 812921
		83819	Autres services photographiques	453920, 541920, 812921
		83820	Services de traitement photographique	453920, 541920, 812921
Enregistrements sonores et édition musicale	Musique imprimée	73320	Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'oeuvres des spectacles, littéraires et acoustiques	414440, 451140, 512210, 512220, 512230, 512240, 711311, 711319, 711321, 711329
	Musique imprimée	73340	Services d'octoi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	414440, 451140, 512210, 512220, 512230, 512240, 711311, 711319, 711321, 711329
	Musique imprimée	96310	Services de professionnels du spectacle	414440, 512210, 512220, 512230, 512240, 711319, 711322, 711329
	Enregistrements sonores	96320	Services de post-production audio	414440, 451140, 512210, 512220, 512230, 512240, 711311, 711319, 711321, 711329
Écrits et oeuvres publiées	Services d'édition	84410	Services de presse (presse écrite)	323113, 323114, 323115, 323116, 323119, 323120, 414420, 451210, 511110, 511120,5 11130, 511190
	Services d'édition	73320	Services de presse (presse écrite)	323113, 323114, 323115, 323116, 323119, 323120, 414420, 451210, 511110, 511120,5 11130, 511190
	Services d'édition	73340	Services d'octoi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises	323113, 323114, 323115, 323116, 323119, 323120, 414420, 451210, 511110, 511120, 511130, 511190
	Services d'édition	83540	Services d'établissement de cartes	323113, 323114, 323115, 323116, 323119, 323120, 414420, 451210, 511110, 511120, 511130, 511190, 516110, 611610, 711410, 711510
	Services d'édition	83910	Services de traduction et d'interprétation	323113, 323114, 323115, 323116, 323119, 323120, 414420, 451210, 511110, 511120, 511130, 511190, 516110
	Services d'édition	89121	Services d'édition, pour le compte de tiers	323113, 323114, 323115, 323116, 323119, 323120, 414420, 451210, 511110, 511120, 511130, 511190, 516110
	Livres	96320	Services fournis par les auteurs, compositeurs, sculpteurs et autres artistes	323113, 323114, 323115, 323116, 323119, 323120, 414420, 451210, 511110, 511120, 511130, 511190
	Journaux et périodiques	96320	Services fournis par les auteurs, compositeurs, sculpteurs et autres artistes	323113, 323114, 323115, 323116, 323119, 323120, 414420, 451210, 511110, 511120, 511130, 511190
	Autres documents imprimés	96320	Services fournis par les auteurs, compositeurs, sculpteurs et autres artistes	323113, 323114, 323115, 323116, 323119, 323120, 414420, 451210, 511110, 511120, 511130, 511190

Annexe F

Énoncé sur la qualité des données – Données des services commerciaux

Services commerciaux

La Division de la balance des paiements tire la plus grande partie des renseignements sur les services commerciaux de son enquête annuelle exhaustive sur les opérations internationales de services, qui porte sur quelque 3 000 entreprises au Canada. L'identification de nouvelles firmes qui transigent des services transfrontaliers peut être difficile. Pour les firmes qui sont enquêtées, cependant, la qualité des résultats globaux semble fiable et le taux de réponse pour 2004 a été de 60 %[18].

Les données sur les services commerciaux sont généralement fiables. Les non-répondants aux enquêtes (principale source d'information) sont ceux qui n'ont que peu ou pas d'opérations à déclarer. On applique un ajustement fondé sur l'analyse des dossiers d'impôt pour tenir compte des opérations sous-représentées dans l'enquête ou qui sont trop petites pour faire l'objet d'une enquête. Si un suivi ne produit pas de données suffisantes, des montants sont imputés, en tant qu'indicateurs de contrôle, à partir de résultats précédents, de renseignements externes et de projections plus larges des renseignements annuels en tant qu'indicateurs de contrôle. Dans la plupart des cas, les précisions géographiques sur les services commerciaux sont fournies directement par les répondants conformément aux instructions de codage géographique qui leur ont été adressées. Si un répondant ne fournit pas ou n'est pas en mesure de fournir les précisions demandées, on accepte de recourir à des approximations ou à des données estimées.

En 2003, le taux de réponse à l'enquête exhaustive sur les opérations internationales de services, pour laquelle un questionnaire a été envoyé à plus de 2 300 entreprises au Canada, a été de 60 %. Afin de réduire le fardeau de réponse, à partir de l'année de référence 2003, l'enquête est menée auprès d'environ 900 petits répondants une fois tous les trois ans plutôt qu'à chaque année. De plus, trois enquêtes ciblées réalisées en 2003 ont porté sur 223 sociétés et agences d'assurance qui ont enregistré un taux de réponse moyen de 94 %.

Une enquête-échantillon trimestrielle pour l'année courante a été remaniée au premier trimestre de 2002. Sa stratification a été dissociée de six catégories sommaires d'industries, dont la catégorie « autre », prédominait, pour passer à un échantillon direct comportant 28 catégories de recettes et de paiements. On a recours, comme auparavant, à deux sources trimestrielles d'enquête. La première consiste en une enquête trimestrielle menée auprès de quelque 520 entreprises majoritairement sous contrôle canadien. La seconde consiste en une sélection d'environ 230 entreprises tirées d'une enquête trimestrielle sur les opérations financières majoritairement sous contrôle étranger. Les taux de réponse relativement à la base de sondage élargie ont été de 60 % en 2004[19].

Enfin, l'information est améliorée par le vaste travail détaillé de concordance auquel on se livre avec le U.S. Bureau of Economic Analysis. Ce rapprochement aide aux processus d'estimation et de validation des données[20].

Annexe G

Les codes de la balance des paiements de Statistique Canada	Classification élargie des services de la balance des paiements (CESB)	
Services d'information	264	Services d'information
Marques de commerce (Frais de redevances)	266	Frais de redevances et des licences
Droits d'auteur et droits connexes (Frais de redevances)	266	Frais de redevances et des licences
Publicité et services connexes	278	Études de marché et sondages d'opinion
Services d'architecture et de génie	280	Services d'architecture, de génie et autres services techniques
Autres services divers aux entreprises	284	Autres services aux entreprises
Autres services divers aux entreprises	895	Services d'éducation
Radiodiffusion	288	Services audio-visuels et connexes
Cinéma	288	Services audio-visuels et connexes
Arts d'interprétation	288	Services audio-visuels et connexes
Arts d'interprétation	897	Autres services personnels, culturels et de loisirs
Autres services audio-visual services	288	Services audio-visuels et connexes
Syndical ouvrier/services personnels, culturels et de loisirs	897	Autres services personnels, culturels et de loisirs

Annexe H

Classification élargie des services de la balance des paiements	Code de produit CCP 1.1	CCP 1.0	Description du produit selon la Classification Centrale de Produits Version 1.0
Services d'information	84410	84410	Services de presse (presse écrite)
	84420	84420	Services d'agences de presse (médias audiovisuels)
Marques de commerce	73320	73320	Services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'oeuvres des spectacles, littéraires et acoustiques
	73340	73340	Services d'octoi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises
Droits d'auteur et droits connexes	83610	83610	Services de conception de campagnes publicitaires
Services d'architecture et de genie	83540	83540	Services d'établissement de cartes
	83212	83212	Services d'établissement de plans d'architecture et d'administration des contrats
Autres services divers aux entreprises	83410	83410	Services d'architecture intérieure
	83490	83490	Services de conception de modèles
	83811	83811	Services de portraits photographiques
	83812	83812	Services photographiques publicitaires
	83813	83813	Services de photos d'actualité
	83814	83814	Services spécialisés de prises de vues photographiques
	83815	83815	Services de restauration, de copie et de retouche de photographies
	83819	83819	Autres services photographiques
	96149	96149	Autres services annexes à la production de films et de programmes de télévision ou de radio
	83820	83820	Services de traitement photographique
	96151	96151	Services de projection de films cinématographiques
	83910	83910	Services de traduction et d'interprétation
	96152	96152	Services de projection de bandes vidéo
	85129	85129	Services de fourniture d'autres personnels
Arts d'interpretation	86910	86910	Services d'édition, pour le compte de tiers
	96210	96210	Services de promotion et d'organisation de spectacles
	96220	96220	Services de production et de présentation de spectacles
	92310	92310	Services d'enseignement technique et professionnel post-secondaire
	96230	96230	Services d'exploitation d'installations de spectacles
	96290	96290	Autres services annexes aux spectacles
	96310	96310	Services de professionnels du spectacle
Radiodiffusion	96121	96121	Services de production de films et de programmes de télévision
Autres services audio-visuels	96122	96122	Services de production de programmes de radio
	96320	96320	Services fournis par les auteurs, compositeurs, sculpteurs et autres artistes
	96130	96130	Services techniques d'appui à la production d'oeuvres audiovisuelles
Syndical ouvrier/services personnels	96141	96141	Services de distribution de films et de programmes de télévision
	84510	84510	Services de bibliothèques
	96142	96142	Services de post-production de films et de programmes audiovisuels
	84520	84520	Services d'archives
	96411	96411	Services des musées
	96149	96149	Autres services annexes à la production de films et de programmes de télévision ou de radio
	96412	96412	Services des sites et monuments historiques
	96160	96160	Services de transmission et de programmation audiovisuelle
	96421	96421	Services de jardins botaniques et zoologiques
	96422	96422	Services des réserves naturelles
Cinéma	73220	73220	Services de location de bandes vidéo
	96121	96121	Services de production de films et de programmes de télévision
	96130	96130	Services techniques d'appui à la production d'oeuvres audiovisuelles
	96141	96141	Services de distribution de films et de programmes de télévision
	96142	96142	Services de post-production de films et de programmes audiovisuels

Glossaire

Balance des paiements

Relevé statistique résumant de façon systématique, pour une période déterminée, les opérations économiques d'un pays réalisées avec le reste du monde.

CANSIM

Système canadien d'information socio-économique. La plus importante banque de données d'usage public de Statistique Canada. Elle contient 700 000 séries chronologiques statistiques sur la population et l'économie du Canada ainsi que des statistiques économiques internationales principales.

Services commerciaux

Poste des services du compte courant qui comprend tous les services autres que les services gouvernementaux, de transport et de voyage et qui englobe les services suivants : communications, construction, assurance, autres services financiers, informatique et information, redevances et droits de licence, commissions non financières, locations de matériel, gestion, publicité, génie et autres services techniques, divers services aux entreprises et audiovisuel.

Comptabilité en partie double

Convention comptable de base par laquelle chaque opération inscrite est représentée par deux entrées, un crédit et un débit, de valeur égale. Cette convention sert à la compilation du relevé de la balance des paiements.

Services d'information

Les services d'information comprennent les services de recherche documentaire en ligne, notamment les services de bases de données (de l'élaboration de l'objet de l'enquête jusqu'à la mise en mémoire et à la diffusion) et les recherches documentaires assistées par ordinateur ainsi que les services d'agence de presse (en tant que services de production de rapports affiliés aux médias). Même si les frais de consultation des bases de données peuvent être séparés des frais de télécommunications connexes, ils sont enregistrés dans la présente catégorie pour des raisons pratiques. En raison de la limitation des données, les abonnements directs à des journaux et à des périodiques sont couverts de façon indiscernable dans les biens plutôt qu'avec les services d'information, comme l'exigent les normes internationales.

Redevances et droits de licence

Cette catégorie comprend l'utilisation des droits de propriété intellectuelle (la vente des droits comme tel est enregistrée dans le compte capital). La répartition des redevances et des droits de licence entre les cinq sous-catégories suivantes est en œuvre depuis 1990 et dépasse les dispositions des normes internationales. Aux fins de la culture, deux dispositions seulement s'appliquent à la collecte de données sur la culture et sont mentionnées ici.

Les marques de fabrique comprennent les redevances ou les droits de licence pour l'utilisation de marques de fabrique, c'est-à-dire les mots, symboles, dessins ou combinaisons qui distinguent les produits ou les services du détenteur de ceux d'un autre fournisseur.

Les droits d'auteur et les droits connexes comprennent les redevances ou les droits de licence pour l'utilisation d'oeuvres artistiques, littéraires, théâtrales ou musicales originales afin, par exemple, de monter une pièce, de présenter un spectacle, de faire des enregistrements ou de tourner un film. Ces œuvres originales ou ces prototypes peuvent prendre la forme d'un texte, de compilations de données ou de produits sonores et visuels (comme les films ou les enregistrements sonores) et peuvent être lisibles ou non par machine. Les droits de distribution des spectacles et les productions audiovisuelles complètes sont inclus dans les services audiovisuels (voir section 1.14). Les frais de reproduction des enregistrements ou vidéos sont inclus ici. Les redevances, les droits de licence ou autres droits pour l'utilisation de programmes informatiques sont inclus ci-dessous dans les redevances applicables aux logiciels et autres redevances. Des estimations supplémentaires pour le paiement des services de câblodistribution apparaissent à partir de l'année de référence 1997.

Publicité et services connexes

Les services publicitaires et les services connexes comprennent :

- la conception, la création et le marketing de messages publicitaires par les agences de publicité;
- l'inscription de messages publicitaires dans les journaux, les revues, à la radio, à la télévision et dans d'autres médias, notamment l'achat et la vente d'espace publicitaire;
- la participation à des foires commerciales et d'autres dépenses promotionnelles, par exemple les services d'exposition, le télémarketing et la livraison de matériel promotionnel.

Les coûts de maintien de bureaux de représentation des banques dans un autre pays sont inclus dans la série canadienne. De plus, certaines dépenses promotionnelles sont incluses dans les données sur les opérations dans le domaine du transport aérien du compte des services du transport. Cette catégorie comprend les services de publicité et de promotion de voyages achetés auprès de non-résidents par les administrations canadienne. Elle comprend aussi les services d'étude des marchés et les sondages d'opinion publique.

Services d'architecture, de génie et autres services techniques

Cette catégorie comprend une gamme d'activités architecturales et de génie ainsi que divers groupes de services scientifiques et techniques et de services spécifiques ayant trait à l'extraction et à la transformation de minerais ainsi qu'à l'environnement.

Les services d'architecture et de génie comprennent les services-conseils, de conception et préconception ainsi que les services de supervision des contrats. Les services de planification urbaine et d'architecture paysagère sont inclus dans cette série, de même que l'exportation ou l'importation de services de gestion des projets une fois réalisés. Prière de se reporter aux services de construction pour le traitement de projets clés en main et de projets de longue durée des chantiers (voir la section 1.2).

Services divers aux entreprises

Cette catégorie comprend une gamme d'opérations non incluses ailleurs. Elle inclut les services immobiliers (ventes, commissions et contrats de gestion d'immeubles, y compris les hôtels et les lieux de villégiature), les poursuites et les règlements considérés comme faisant partie des coûts engagés pour faire des affaires; les services de laboratoires médicaux et dentaires, ainsi que de formation et de perfectionnement du personnel.

Les services éducatifs commerciaux ou en dehors des institutions couvrent la formation sur les lieux de travail et le perfectionnement du personnel. Ils comprennent également les services au marché de l'éducation comme les tests, les conseils ainsi que l'élaboration et la présentation ou l'adaptation de matériels de cours et de systèmes. Toutefois, les ventes d'équipement et les copies de logiciels aux fins de vente générale sont exclues. (Les frais engagés pour la poursuite d'études universitaires et collégiales à temps plein sont inclus au poste des voyages à des fins personnelles; voir plus haut la section sur les voyages).

Services audiovisuels

Les services audiovisuels comprennent la production, la distribution et la radiodiffusion de films et de vidéos, les arts d'interprétation et le sport organisé. De façon plus spécifique, il peut s'agir de services et de frais connexes ayant trait à la production cinématographique (films ou vidéos) aux émissions de radio et de télévision (en direct ou sur bande) ainsi qu'aux enregistrements sonores. Cette série comprend les recettes ou les paiements pour les locations; les cachets touchés par les acteurs, réalisateurs, producteurs résidents et autres membres du personnel pour des productions à l'étranger (ou par des non-résidents de l'économie déckarabte) et les montants pour les droits de distribution vendus aux médias pour un nombre limité de présentations dans des secteurs spécifiques.

Les cachets versés aux acteurs ou aux participants à des productions théâtrales ou musicales, à des sports organisés et autres activités destinées à une diffusion ainsi que les droits connexes sont aussi inclus dans cette catégorie. Certains droits de distributions d'événements sportifs entrent aussi dans cette série.

Les copies de films, d'émissions, de compositions musicales et de livres sont exclues, car elles sont traitées comme des biens. Les copies de logiciels pour la vente au détail sont également exclues de cette série.

Services personnels, culturels et récréatifs

Présentement, les données incluses se limitent à celles concernant l'activité internationale des syndicats. Les chiffres, jusqu'à tout récemment estimés à partir des déclarations annuelles remises à Statistique Canada en vertu de l'ancienne *Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats*, sont maintenant projetés, car cette information n'est plus exigée, ce qui dénote un changement au niveau des mesures législatives.

Notes en fin de texte

1 Voir Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*, nº 81-595-MIF-2004021 au catalogue. Voir aussi la note à la fin du texte.

2 Par exemple, le Système de comptabilité nationale et les classifications élargies de la balance des paiements.

3 Par exemple, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord et la Classification centrale de produits.

4 On trouvera à l'annexe A une liste plus complète des produits.

5 Statistique Canada, *Commerce international de services au Canada*, nº 67-203, 2004 au catalogue, p. 80.

6 Pour un examen plus poussé de la définition de ces services, se reporter au *Manuel des statistiques du commerce international des services 2002* du Bureau de statistique des Nations Unies pour la Commission européenne, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Organisation mondiale du commerce. On trouvera à l'annexe B la liste des genres de services produits par la Division de la balance des paiements.

7 Voir « What Is Intellectual Property ? », de Laurence R. Hefter et Robert D. Litowitz, pour la description des droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle.

8 Pour des précisions sur la CCP : Division du département des affaires économiques et sociales, Classification centrale des produits (CCP), Version 1.1, Documents statistiques, série M nº 77, VER1.1, Nations Unies, New York, 2004.

9 Voir Statistique Canada, *Balance des paiements internationaux et position extérieure globale du Canada, concepts, sources, méthodes et produits*, 2000, nº 67-506-XIF au catalogue.

10 Pour en savoir plus sur le programme du commerce des services de la balance des paiements, voir Statistique Canada, *Opérations internationales de services du Canada*, 2004, nº 67-203-XIF au catalogue.

11 Cette information provient des notes statistiques fournies par les métadonnées de l'Enquête sur les opérations internationales de services publiée par la Division de la balance des paiements ; on peut y avoir accès sur le site web de Statistique Canada à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca.

12 Voir les Statistiques sur le commerce international des services, Volume I, OCDE/Eurostat, 2004. On trouvera à l'annexe G la représentation cartographique réelle des données utilisées par le programme de la culture durant le traitement.

13 On trouvera à l'annexe C la liste des catégories de services commerciaux utilisées par la Division de la balance des paiements pour créer des catégories culturelles dans le Cadre canadien pour les statistiques culturelles.

14 Voir la liste des industries à l'annexe D.

15 Pour un compte rendu détaillé sur la qualité des données de la balance des paiements, voir l'annexe F.

16 Les données sont fondées sur les notes statistiques fournies dans l'information sur les métadonnées de l'Enquête sur les opérations internationales de services diffusées par la BDP ; on peut y accéder sur le site web de Statistique Canada à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca

17 Voir le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*.

18 Cet énoncé est extrait de Balance des paiements internationaux du Canada – quatrième trimestre 2004, nº 67-001 au catalogue et est reproduit ici pour des raisons d'ordre pratique. Ce document peut être téléchargé en entier sans frais à partir du site web de Statistique Canada.

19 On trouvera une description plus détaillée de la qualité des données dans *Commerce international de services du Canada, Qualité des données, concepts et méthodologie*, Statistique Canada, nº 67-203-XIF au catalogue.

20 Pour en savoir plus, voir « Rapprochement du compte courant du Canada et des États-Unis » dans Statistique Canada, Balance des paiements internationaux du Canada de Statistique Canada, Troisième trimestre, (nº 67-001-X au catalogue).

Références

Hefter, Laurence R. et Robert D. Litowitz, "What Is Intellectual Property?" Disponible à : http://www.intellectualpropertylawfirms.com/regional-content.cfm/state/dc/Article/4351/What-Is-Intellectual-Property.html.

Statistique Canada (2004) « *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* » Document de recherche, N° au catalogue 81-595-MIF2004021, disponible à : http://dissemination.statcan.ca:8083/francais/research/81-595-MIF/81-595-MIF2004021.pdf.

Statistique Canada (2004) « *Le commerce international de services du Canada* » N° au catalogue 67-203, disponible à : http://www.statcan.ca/francais/freepub/67-203-XIF/0000467-203-XIF.htm.

Statistique Canada (2000), « *La balance des paiements internationaux et le bilan des investissements internationaux au Canada, Concepts, sources, méthodes et produits* » N° au catalogue 67-506-XIF, disponible à : http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/listpub_f.cgi?catno=67-506-XIF2000001.

Statistique Canada (2004), « *Le commerce international de services du Canada* » N° au catalogue 67-203-XIF, disponible à : http://www.statcan.ca/francais/freepub/67-203-XIF/0000467-203-XIF.htm.

Statistics on International Trade in Services Volume I, OECD/Eurostat, 2004.

Statistique Canada (2004), « *Balance des paiements internationaux du Canada* » N° au catalogue 67-001, disponible à : http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/listpub_f.cgi?catno=67-001- XIF2004004.

Statistique Canada, « *Le commerce international de services du Canada* » N° au catalogue 67-203-XIF, disponible à : http://www.statcan.ca/francais/freepub/67-203-XIF/0000467-203-XIF.htm.

Statistique Canada (2004), « *Rapprochement du compte courant du Canada et des États-Unis* »

Balance des paiements internationaux, N° au catalogue 67-001, disponible à : http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/listpub_f.cgi?catno=67F0001MIF2004022.

United Nations (2004), Department of Economic and Social Affairs Statistics Division, Central Product Classification (CPC), Version 1.1, Statistical Papers, Series M No.77, VER1.1, United Nations, New York.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (87-004-XIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004XIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2004017	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2004018	Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
81-595-MIF2004019	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
81-595-MIF2004020	Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
81-595-MIF2004021	Cadre canadien pour les statistiques culturelles
81-595-MIF2004022	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
81-595-MIF2004023	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-MIF2004024	Contribution économique du secteur culturel en Ontario
81-595-MIF2004025	Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
81-595-MIF2004026	Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-MIF2005027	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
81-595-MIF2005028	Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
81-595-MIF2005029	Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
81-595-MIF2005030	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
81-595-MIF2005031	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2005032	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
81-595-MIF2005033	Le secteur des services d'enseignement au Canada
81-595-MIF2005034	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2005035	Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard
81-595-MIF2005036	Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
81-595-MIF2006037	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-MIF2006038	Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
81-595-MIF2006039	Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants
81-595-MIF2006040	Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture
81-595-MIF2006041	Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information
81-595-MIF2006042	Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires
81-595-MIF2006043	Liens entre les résultats éducationnels à l'âge de 19 ans la capacité en lecture à l'âge de 15 ans
81-595-MIF2006044	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1997-1998 à 2003-2004
81-595-MIF2006045	Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3ième cycle de l'EJET
81-595-MIF2006046	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005/2006 : rapport préliminaire
81-595-MIF2006047	Aide au remboursement des prêts étudiants du Canada : Les gens qui se prévalent du programme d'exemption d'intérêts et ceux qui ne l'utilisent pas
81-595-MIF2006048	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : rapport final

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2007049	Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique
81-595-MIF2007050	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1998-1999 à 2004-2005
81-595-MIF2007051	L'emploi dans le secteur culturel dans un contexte nord-américain
81-595-MIF2007052	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport préliminaire
81-595-MIF2007053	Vers une géographie de la culture : l'écart entre l'urbain et le rural en matière de professions culturelles
81-595-MIF2007054	Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-MIF2007055	Résultats de scolarisation à l'âge de 19 ans selon le xese et le revenu parental : un premier regard sur les différences provinciales
81-595-MIF2007056	Commerce des services culturels Guide des concepts et des méthodes